



COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 10 juillet 2020

MERCREDI 1^{er} juillet 2020 à 20h30

L'an deux mil vingt, le 1^{er} juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMÉRÉ LE ROI, légalement convoqués le 24 juin, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la salle des associations sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, LEROY Michel, GUILLOIS Véronique, HENRY Catherine, GUIBOUT Audrey, BERAİL Philippe, CORBEAU Aline, LECHANTEUX Valérie, RÉVEILLE Loïc, HUET Esteban (arrivé à 21h)

Absent excusé : BARADU Philippe

Secrétaire de séance : BERAİL Philippe

Membres convoqués : 11
Membres présents : 10
Membres votants : 10

AJOUT à l'ordre du jour :

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter à l'ordre du jour :

- Avenant à la convention de restauration du 1^{er} septembre 2019.

Voici l'ordre du jour :

- Tarifs pour le repas à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020-2021
- Désignation des délégués au comité de pilotage de l'ASLH de Val-du-Maine
- Désignation des délégués locaux (élus/agents) pour le CNAS
- Désignation d'un référent au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) du Gal Sud Mayenne
- Désignation d'un référent local de l'alimentation dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial « Manger local, Manger durable en Sud Mayenne »
- Désignation d'un référent Natura 2000
- Constitution de la commission d'appel d'offres
- Admission en non-valeur
- Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Recrutement d'un agent contractuel
- Renouvellement contrat de Christelle MONNIER
- Vente du bâtiment 24 route de Saulges
- Recensement de la population 2021
- Projet café associatif
- Comptes-rendus des commissions communales
- QUESTIONS DIVERSES

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-1**TARIF POUR LES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'appliquer les tarifs du tableau ci-dessous à compter du 1er septembre 2020 sous réserve d'harmonisation des tarifs des 4 communes du RPI :

Prix du repas ENFANT	3.35 €
Prix du repas ADULTE pour personnel communal	3.35 €
Prix du repas ADULTE	6.30 €
Prix du repas SERVI à domicile	6.30 €

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-2**DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE DE PILOTAGE DE
L'ACCUEIL DE LOISIRS DE VAL-DU-MAINE**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNE :

- . Délégués titulaires : CORBEAU Aline
BERAIL Philippe
- . Délégué suppléant : LANDELLE Jean-Luc

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-3**DESIGNATION D'UN REFERENT AU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ (CEP)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne **Mme HENRY Catherine** comme élue référente pour représenter la commune de CHÉMÉRÉ-EN-ROI au Conseil en Energie Partagé (CEP).

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-4**DESIGNATION D'UN REFERENT LOCAL DE L'ALIMENTATION POUR LE GAL
SUD MAYENNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne **Mme GUILLOIS Véronique et M. BERAIL Philippe** comme référents locaux de l'alimentation représentant la commune de CHEMERE-LE-ROI.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-5**DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU
COMITE DE PILOTAGE DE NATURA 2000**

Le Conseil municipal désigne **Mme GUIBOUT Audrey et M. LEROY Michel** pour représenter la commune au sein du comité de pilotage de NATURA 2000.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-6**DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU
COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (élus et agents)**

Le Conseil municipal désigne les délégués désignés dans le tableau ci-dessous pour représenter la commune au sein du CNAS, Comité national d'action sociale.

CONSIGNES POUR NOMINATION DELEGUES	Délégués titulaires
Un délégué « élus »	LANDELLE Jean-Luc, Maire
Un délégué « agents »	DENOU Nelly, secrétaire de mairie

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-7**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Considérant qu'à la suite de l'installation des conseillers et élections du maire et des adjoints du 23 mai 2020, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Sont donc désignés en tant que :

- **Délégués titulaires :**
 - . M. LEROY Michel
 - . Mme GUILLOIS Véronique
 - . M. REVEILLE Loïc
- **Délégués suppléants :**
 - . M. HUET Esteban
 - . Mme HENRY Catherine
 - . Mme GUIBOUT Audrey

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-8**PROPOSITION DES MEMBRES
POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil municipal propose à M. Le Directeur des services fiscaux de la Mayenne une liste de présentation de douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-9**ADMISSION EN NON-VALEURS**

Le Conseil Municipal, après délibération décide d'accepter les admissions en non-valeur détaillées ci-dessous pour un montant total de 975.76 € sur le budget principal 2020 :

Références	Dette
Réf. Liste 4040020231	956.26 €
Réf. Liste 4114091131	19.50 €

RENOUVELLEMENT CONTRAT de Christelle MONNIER

M. Le Maire rappelle qu'un contrat de travail à durée déterminée d'une année, sur la base de 17 heures hebdomadaires, a été établi avec Christelle MONNIER employée comme adjointe technique 2^{ème} classe. Ce contrat expire le 31 août 2020.

Le contrat sera renouvelé à compter du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 31 août 2021.

Afin de remplacer l'ATSEM en congé parental, elle est amenée à réaliser des heures complémentaires.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-10

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Le Conseil Municipal **DECIDE** le recrutement d'un agent contractuel à compter du 31 août 2020 dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées à l'article 3 1° de la loi susvisée, pour une durée maximale 5 mois renouvelable.

Cet agent assurera les fonctions d'agent d'entretien polyvalent à temps incomplet à raison de 12h par semaine.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-11

VENTE DU BATIMENT 24 route de Saulges

Monsieur le Maire rappelle que l'agence immobilière SAFTI a été mandatée pour la vente du bâtiment 24 route de Saulges.

M. le Maire propose de revoir le montant de mise à prix dudit bâtiment.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

. **DECIDE** une mise à prix de 169 000 €

. **CHARGE** Monsieur le Maire de signer le mandat donné à l'agence immobilière SAFTI

. **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération.

Le Conseil Municipal demande d'être en possession de 2 autres estimations d'agence immobilière ou notaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 21 janvier 2021 au samedi 21 février 2021.

M. REVEILLE Loïc est nommé coordonnateur communal.

Le recensement de la population sera assuré par Mme Nelly DENOUE.

PROJET CAFE ASSOCIATIF

Une visite de l'ancien salon de coiffure avec le propriétaire des lieux et les associations communales a eu lieu le 18 juin 2020.

Le café associatif serait géré par une association.

Afin de sensibiliser les habitants de la commune, un questionnaire va être distribué avec la lettre d'informations dans chaque foyer. Un retour est demandé pour le 24 juillet 2020.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-12

ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr GIRARD Jean-Pierre – propriétaire de la Petite Folvairie sollicitant l'acquisition du chemin rural, partie comprise entre les parcelles C 126 – C 574 – C 104 – C 105 – C 106 - C 110 – C 111 – C 112 – C 113 – C 122 – C 126.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Considérant que ce chemin n'est plus d'aucune utilité publique.

- . **CHARGE** Monsieur le Maire de recueillir les documents nécessaires avant enquête
- . **DECIDE** son aliénation, après enquête réglementaire, au profit du demandeur propriétaire riverain acquéreur.
- . **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Les frais d'acquisition et notamment ceux d'établissement du dossier seront à la charge du demandeur.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-13

ACQUISITION DES PARCELLES C 496 et C 664 appartenant à M. et Mme GIRARD Jean-Pierre

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir les parcelles C 496 et C 664 appartenant à Mr GIRARD Jean-Pierre, desservant les 2 habitations du lieu-dit « La Saulaie ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- . **DECIDE** l'acquisition par la Commune des parcelles C 496 et C 664 d'une superficie totale de 2 386 m².
- . **CHARGE** Monsieur le Maire de signer toutes pièces et actes nécessaires à cet achat.

DÉLIBÉRATION 2020-07-01-14

AVENANT A LA CONVENTION DE RESTAURATION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2019

Compte tenu de l'épidémie de Covid 19, M. le Maire présente l'avenant à la convention de restauration du 1^{er} septembre 2019.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ✎ **ACCEPTE** les conditions tarifaires proposées dans l'avenant.
- ✎ **CHARGE** M. le Maire de signer l'avenant à la convention de restauration du 1^{er} septembre 2019.

Le Conseil Municipal demande de réfléchir sur l'éventualité de changer de formule de restauration.

INFORMATIONS DIVERSES

- . La lettre d'informations accompagné du questionnaire portant sur le « café associatif » sera distribuée samedi 5 juillet dans les foyers.
- . La Commune a pris rang pour réserver le radar pédagogique de la Communauté de Communes afin de connaître la fréquentation des véhicules et la vitesse de passage en agglomération.

Une réunion avec la Direction Départementale des Territoires est envisagée fin août pour réfléchir sur une possibilité d'aménagement en matière de sécurité routière.

. Rentrée scolaire 2020-2021 :

Suite à un sondage auprès des parents, il en ressort que le RPI reste au fonctionnement de 4 jours et demi de classe pour la rentrée prochaine.

Une réflexion est menée sur la possibilité de transport des enfants le mercredi au centre de loisirs de Vaiges.

SÉANCE du 1^{er} juillet 2020
Délibérations prises du N°2020-07-01-1 au N°2020-07-01-14

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2020-07-01-1	Tarif pour les repas à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020-2021
N° 2020-07-02-2	Désignation des délégués au comité de pilotage de l'accueil de loisirs de Val-du-Maine
N° 2020-07-01-3	Désignation d'un référent au Conseil en Energie Partagé (CEP)
N° 2020-07-01-4	Désignation d'un référent local de l'Alimentation pour le Gal Sud Mayenne
N° 2020-07-01-5	Désignation d'un délégué au sein du Comité de pilotage de Natura 2000
N° 2020-07-01-6	Désignation des délégués au sein du Comité National d'Action Sociale (élus et agents)
N° 2020-07-01-7	Commission d'appel d'offres
N° 2020-07-01-8	Proposition des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs
N° 2020-07-01-9	Admission en non-valeurs
N° 2020-07-01-10	Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent
N° 2020-07-01-11	Vente du bâtiment 24 route de Saulges
N° 2020-07-01-12	Aliénation d'un chemin rural
N° 2020-07-01-13	Acquisition des parcelles appartenant à M. et Mme GIRARD Jean-Pierre
N° 2020-07-01-14	Avenant à la convention de restauration du 1 ^{er} septembre 2019

Prochaine réunion de conseil municipal : mercredi 2 septembre 2020.

Fait à CHEMERE LE ROI, le 10 juillet 2020

Le Maire

LANDELLE Jean-Luc